

Nantes, le 14 mars 2022

Monsieur Michel MENARD
Président
Conseil Départemental de Loire-Atlantique
3 Quai Ceineray
BP 94109
44041 NANTES CEDEX 1

Objet : Suite des annonces Conférence des métiers

Monsieur le Président,

Nous vous avons alertés à de nombreuses reprises sur la crise traversée par nos professionnels, qui se traduit très concrètement par une dégradation grave de l'accompagnement des personnes les plus vulnérables.

Depuis plus d'un an, nos fédérations régionales se sont mobilisées auprès de l'ensemble des parlementaires, partenaires institutionnels et partis politiques pour alerter sur la crise des métiers de l'humain dans le secteur sanitaire, social et médico-social. Il y avait et il y a toujours urgence à agir pour l'attractivité et la valorisation des métiers pour plus de 50.000 professionnels de nos structures et près de 75.000 personnes accompagnées au quotidien dans la région.

L'action d'interpellation interfédérale a donné lieu à 11 rencontres auprès de parlementaires et d'un président de Conseil Départemental, ainsi que de nombreux relais auprès du Gouvernement. Nos mandataires ont également interpellé nos partenaires institutionnels dans les instances de démocratie sanitaire, et notamment en CRSA (Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie).

Afin d'objectiver la situation alarmante dans nos organisations, nous avons mis à disposition de nos adhérents deux espaces de remontées de besoins : une enquête RH interfédérale, suivie de deux rencontres *"Recruter, mission impossible"*.

Notre argumentaire a été entendu et soutenu par nos interlocuteurs. Nos organisations saluent les engagements financiers pris par l'Etat et les départements. Cette reconnaissance encourageante pour les professionnels du secteur nous oriente vers un dialogue constructif.

Nous appelons de leurs vœux la tenue d'une Conférence des métiers de l'accompagnement social et médico-social. Celle-ci s'est tenue le 18 février 2022 en présence du Premier Ministre. Lors de ce rendez-vous, le gouvernement et les départements ont répondu à l'urgence de la situation par l'annonce d'avancées financières. Applicables à partir du 1^{er} avril 2022 cette revalorisation des professionnels de la filière socio-éducative nécessite aujourd'hui d'être définie dans son périmètre. A cela s'ajoute l'annonce de mesures auxquelles nous souscrivons : moyens financiers en faveur de la formation des métiers du social et pour l'amélioration des conditions de travail. Thèmes fondamentaux à l'œuvre depuis très longtemps dans nos établissements, la santé et la qualité de vie au travail mériteront des moyens et des ressources à la hauteur des enjeux d'attractivité et de fidélisation pour notre secteur.

Les établissements et services, les associations gestionnaires, et leurs salariés, dénoncent toutefois les conditions de versement des mesures de revalorisations salariales (Ségur - Laforcade) déjà décidées. Les retards ou défauts de financement ont un impact sur la trésorerie, sur le climat social, l'attractivité de nos métiers et donc la qualité de l'accompagnement des personnes vulnérables.

Dans ce contexte de grandes tensions, il nous paraît essentiel d'impulser une concertation interinstitutionnelle ouverte à l'ensemble des parties prenantes autour de ces enjeux d'attractivité. La mobilisation et l'union de ces forces régionales nous permettront de progresser collectivement vers l'amélioration de la situation actuelle.

Aussi pour que ces annonces se concrétisent, nous souhaiterions, lors d'une rencontre avec vous et vos équipes, échanger sur les conditions permettant d'assurer rapidement l'effectivité des mesures relevant de votre compétence.

Le quotidien de dizaines de milliers de personnes en situation de handicap, de personnes âgées, de personnes en situation de précarité, d'enfants et de familles accompagnées en dépend.

Dans l'attente de nos prochains échanges et d'une rencontre interfédérale, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour l'APF Pays de la Loire,
Frédéric BANCEL
Directeur régional,



Pour la Croix Rouge Pays de la Loire,
Ludovic LE MERRER
Directeur régional Grand Ouest



Pour la FAS Pays de la Loire,
Jean-Claude LAURENT
Président



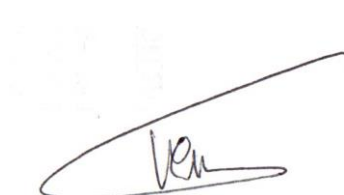
Pour la FEHAP Pays de la Loire,
Mme Cécile ALLEMAN
Délégue régionale,



Pour NEXEM Pays de la Loire,
Ludovic HUSSE
Délégué régional référent Nexem Pays de la Loire



Pour UNAFORIS,
Christophe VERRON
Représentant régional,



Pour l'URIOPSS Pays de la Loire,
Peggy JEHANNO
Directrice,



Contacts :

FEHAP Pays de la Loire
32 Allée de la Bourgonnière
44807 SAINT HERBLAIN CEDEX
paysdelaloire@fehap.fr
06 31 40 30 95

Nexem Pays de la Loire
Centre d'affaires Euptouyou
4 Rue Edith Piaf
Immeuble Asturia C
44821 SAINT HERBLAIN CEDEX
ac.fourrage@nexem.fr
06 82 67 52 12

URIOPSS Pays de la Loire
4 Rue Arsène Leloup
44100 NANTES
secretariat@uriopss-pdl.fr
07 50 54 15 60